**MAIRIE DE NEUVY**
**21, route de Neung-sur-Beuvron**
**41250 NEUVY**

☎ **02 54 46 42 69**
✉ **mairie@commune-neuvy.fr**

Nombre de conseillers :

En exercice : **11**

Présents : **7**

Votants : **11**

# REPUBLIQUE FRANCAISE
# LIBERTE EGALITE FRATERNITE
---
# COMMUNE DE NEUVY
---

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**L 'An deux mil vingt-six le 15 septembre à 18h30 heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Neuvy dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Neuvy sous la présidence du Maire, Monsieur MARION Patrick.**

**Présents : MARION Patrick - DESPREZ Rudy – GROMIK Maud – GUILLAUME Luc - HENRY Martine BAINARD Mickaël - MONTIGAUD Benoît**

**Absentes excusées : FALOURD Jeanne** donne son pouvoir à MONTIGAUD Benoît - **BESSONNIER Sylvie** donne son pouvoir à GUILLAUME Luc - **FERRAND Sabine** donne son pouvoir à DESPREZ Rudy - **CLEMENT Karine** donne son pouvoir à GROMIK Maud

**Convocation du : 09/09/2026**

**Secrétaire de séance : HENRY Martine**

Quorum supérieur à la moitié du nombre de conseillers en exercice présents : 7
Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.
Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

**Ordre du jour :**

Adoption du procès-verbal du 21 juillet 2026
Délibération RODP (La RODP désigne la Redevance d'Occupation du Domaine Public, une taxe annuelle payée aux collectivités locales par les entreprises qui utilisent leur espace public)
Délibération ajustement passif-2026-1
Point sur la rentrée scolaire
Présentation des devis pour le marquage au sol
Point sur les comptes de la commune

**Annonce :** Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour faciliter la rédaction du procès-verbal, toutes les séances seront enregistrées uniquement à des fins de retranscription et de vérification du procès-verbal. L'enregistrement ne sera pas diffusé et sera supprimé après la finalisation du procès-verbal.

**Approbation du compte-rendu** : Le compte-rendu du 21/07/2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents (dont 4 pouvoirs).

**Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP)**

- Définition : Il s'agit d'une taxe annuelle payée par les entreprises utilisant le domaine public pour leurs réseaux (par exemple, électriques).
- Calcul pour 2025 :
  - Réseaux aériens (6,4 km) : 419,11 €.
  - Réseaux souterrains (17,001 km) : 835 €.
  - **Total : 1 254,11 €.**

La délibération est adoptée sans opposition ni abstention.

**Ajustement comptable sur des emprunts**

La SGC (Service de Gestion Comptable) de Romorantin a constaté des anomalies sur des emprunts terminés du Crédit Agricole lors d'un contrôle.

- **Correction 1** : Un écart de 19,95 € sur le capital restant dû (fiche 98770 11 031) lié à un mandat mal comptabilisé en 2023.
- **Correction 2** : Un écart de 8,87 € sur le capital restant dû (fiche 9876170331) lié à des mandats mal comptabilisés en 2025.
- Opération comptable : Des opérations d'ordre non budgétaires seront passées par le comptable de la SGC pour régulariser les comptes. Aucun titre ni mandat ne sera émis par la commune.

La délibération est adoptée sans opposition ni abstention.

**Information FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)**

Le FPIC est un mécanisme financier de solidarité entre les collectivités territoriales en France.

**Objectif et Fonctionnement**

- Solidarité horizontale : Il prélève une partie des ressources fiscales des intercommunalités et des communes jugées « favorisées » pour les reverser à celles qui sont « moins favorisées ».
- Échelon de référence : Le calcul s'effectue au niveau de l'ensemble intercommunal (un EPCI et ses communes membres), en évaluant leur richesse globale consolidée.
- Répartition interne : Le montant perçu ou versé par l'ensemble intercommunal est ensuite réparti entre l'intercommunalité et ses communes membres selon des règles de droit commun ou des accords locaux

**Point sur la rentrée scolaire 2026**

- Effectifs 2026 :
  - La rentrée s'est bien passée dans les écoles de Neuvy et Bauzy.
  - À Neuvy, il y a 19 enfants (2 en petite section, 4 en moyenne, 9 en grande, 4 en CP).
  - L'effectif total pour les deux écoles est de 32 élèves.
- Personnel à Neuvy :
  - L'institutrice est Marie Blachier.
  - Une personne en service civique, rémunérée par l'Éducation Nationale, arrivera en octobre pour aider la maîtresse.
- Prévisions d'effectifs (naissances domiciliées) :
  - 2027 : 19 élèves à Neuvy, total de 32 sur les deux écoles.
  - 2028 : 18 élèves à Neuvy, total de 37 sur les deux écoles.
  - 2029 : 18 élèves à Neuvy, total de 41 sur les deux écoles.

**Devis pour le marquage au sol**

**Travaux à réaliser : Marquage sur le parking, 3 stops, un passage piéton et des places PMR.**

- Devis 1 (SAS TP Centre - Blois) :
  - Montant HT : 966,21 €.
  - Montant TTC : 1 159,45 €.
  - Le devis inclut 5 stops, 1 passage piéton et 2 logos PMR, marquage places de stationnement.

- Devis 2 (SVL Signalisation - Sandillon) :
  - Montant HT : 1 800 €.
  - Montant TTC : 2 160 €.
  - Le devis inclut 5 stops, 1 passage piéton, 1 place PMR avec panneau, marquage places de stationnement.

Le conseil décide de retenir la proposition de la société SAS TP Centre. Les deux places PMR seront situées l'une à côté de l'autre vers la cheminée.

**Point sur les comptes de la commune (au 14 09 2026)**

**MÉTIER→BUDGET→CONSULTATIONS→EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**

**21202 - COMMUNE DE NEUVY -**

Etat de consommation des crédits

| Dépenses | | | Recettes | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Prévisions | 382.281,48 € | | Prévisions | 424.486,31 € | |
| Réalisations | 194.795,30 € | | Réalisations | 198.625,24 € | |
| **Fonctionnement** | **187.486,18 €** | Détail | **Fonctionnement** | **225.861,07 €** | Détail |
| Prévisions | 67.700,00 € | | Prévisions | 67.700,00 € | |
| Réalisations | 5.991,49 € | | Réalisations | 12.116,69 € | |
| **Investissement** | **61.708,51 €** | Détail | **Investissement** | **55.583,31 €** | Détail |

**Question et informations diverses :**

**Informations générales de la commune**

- Le montant de l'aménité rurale pour 2026 est de 22 686 €.

**Bus du numérique du Centre Val de Loire le mercredi 21 10 2026 : Maîtriser l'IA (6 à 10 personnes)**

- 2 cours d'ateliers collectifs d'une durée de 3h le matin et 3h l'après-midi dans le bus du numérique, programme à la portée de tous !
- - Zoom sur des IA gratuites
- - Apprendre à parler avec une IA
- - Transformer mon IA en assistant personnel
- - Ce qu'il ne faut surtout pas faire avec une IA
- - Mieux s'informer sur le Web avec une IA
- et toujours "je sécurise mes données" et "repérer les arnaques"...

**Commission animations : Préparation du vide-greniers (réunion le 16 septembre à 18h à la salle communale)**

- **Plan des emplacements :**
  - Environ 73 emplacements pour particuliers sur le terrain de la salle communale.
  - Environ 15 emplacements supplémentaires prévus pour les professionnels.
  - Possibilité de 19 emplacements supplémentaires sur la route devant la salle municipale.
  - Utilisation d'un seul côté de la route pour laisser le passage aux secours.
  - Dernier recours possible : extension sur la place du village, mais préférence pour concentrer autour de la salle.
- **Sécurité et accès secours** :
  - Maintien d'un couloir de 4 m de large pour la circulation d'un véhicule de pompier.

- **Stationnement du public :**
  - Problématique récurrente : les visiteurs se garent sans chercher les parkings désignés.
  - Sécurisation prévue des zones dangereuses (fossés) pour éviter les accidents.

- **Journée du patrimoine :** À l'occasion de la journée du patrimoine l'Église sera ouverte au public de 10h à 12h et de 14h à 16h

**Colis de Noël pour les anciens**

- La commission a sélectionné une proposition de colis pour les anciens de la commune (à partir de 70 ans).
- Le contenu a été amélioré tout en maintenant le même tarif que les années précédentes.
- Une remise de 10% a été obtenue en anticipant la commande en juin.
- 70 colis seront distribués.
- Une soirée de remise pourrait être organisée avec un verre de l'amitié offert.

**Projet du cimetière**

**Réunion commission cimetière (Martine HENRY, Luc GUILLAUME, Karine CLEMENT) :**

- **Rencontre avec Madame Chloé TRUPIN de l'entreprise CCE France** – explication du projet aux nouveaux élu-e-s, point sur les prochaines échéances et travaux à venir ; le rdv est fixé au **13 octobre à 15h30**

**Travaux communaux**

- **Travaux réalisés :**
  - Peinture de la cantine de l'école.
  - Travaux de rebouchage dans l'enceinte de l'école.
  - Pose des panneaux "Village étoilé".
  - Installation d'un nouveau tableau numérique à l'école et récupération de l'ancien pour la salle du conseil.
- **Acquisitions :**
  - Un four à micro-ondes et une cafetière pour la salle communale.

- **Travaux à venir :**
  - Changement d'un portillon sur la route de Dhuizon.
  - Installation d'un coffre électrique sur la place du village.
  - Changement de trois panneaux de signalisation.
  - Étude avec l'entreprise Colas pour réduire la vitesse sur plusieurs routes : Neung-sur-Beuvron, Dhuizon et l'église. Une réunion aura lieu avec l'entreprise Colas, la SATAS et la DDT, la date reste à définir.
  - Des travaux vont être réalisés au mois d'octobre par Jessy ROBIN : panneaux d'entrée et de sortie de village route de la Suissière ; tabouret route de Neung-sur-Beuvron

**Gestion du Beuvron**

Le syndicat du Beuvron a accepté de rencontrer les élus pour répondre à leurs questions.

- Rudy a préparé une liste de 63 questions sur divers sujets :
  - Responsabilité et obligation des riverains.
  - Entretien des berges, gestion des arbres et des espèces invasives.
  - Gestion des embâcles, de la sécheresse, des crues et de la qualité de l'eau.
  - Questions liées aux pêcheurs et aux financements.

L'objectif est d'obtenir des réponses écrites qui seront publiées sur le site de la commune.
Les prochaines étapes consistent à finaliser la liste de questions et à définir les modalités de communication.

**Clôture et prochaines réunions**
La séance est levée à 19h30.

**Prochain Conseil municipal** :
Le mardi 27 octobre 2026 à 18h30.

## APPROBATION

| **Nom Prénom** | **FONCTION** | **SIGNATURE** |
|---|---|---|
| **Patrick MARION** | Maire | 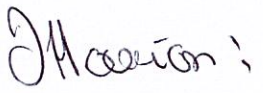 |
| **Martine HENRY** | Secrétaire de séance | 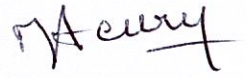 |